

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Fourniture d'électricité sur les zones de distribution PRIMEO et HUNELEC

4. Classification CPV :

Code CPV	Libellé du code CPV principal
31 68 20 00-0	Approvisionnement en électricité

5. Critères d'attribution :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Prix	70 %
2	Valeur technique de l'offre	30 %

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n° 22-75787 du 30/05/2022.
Avis rectificatif paru au BOAMP n° 22-80532 du 08/06/2022.

7. Attribution du marché :

Titulaire :

SELFEE
13 Boulevard des Batignolles
75008 PARIS



Montant des prestations :

Les prestations seront réglées aux quantités réellement livrées pour chaque point de livraison, selon les prix unitaires indiqués dans le(s) Bordereau(s) des Prix Unitaires.

Date d'attribution du marché :

Jeudi 23 juin 2022

8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Jeudi 23 juin 2022

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Jeudi 23 juin 2022

